BRUNO FAILLE
E.S.C. PARIS
EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL

16, rue André Potelle 80300 ALBERT
Tél. 03.22.75.11.00 Télécopie : 03.22.74.68.38

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS
GREFFE

DÉPOT du 22 DEC. 1997 9718808 383786266
N° 37868

CABINET HUBLE & ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 5 040 100 Francs

Siège Social : Chemin Départemental n° 7 d'Ailly sur Noye

80680 SAINT FUSCIEN

RCS : Amiens B 383 786 266

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE ANONYME

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE ANONYME

En exécution des missions qui m'ont été confiées par votre Assemblée Générale du 24 Novembre 1997 et en application des articles 72-1 et 69 de la loi du 24 juillet 1966, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société anonyme.

Mes contrôles, afin d'analyser la situation de la société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 1997 qui sont joints au présent rapport. J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession.

a) Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'est pas prévu d'avantages particuliers, ceux-ci n'appellent donc pas d'observation de ma part.

b) La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- l'activité de la société s'est développée depuis sa création, dans d'excellentes conditions de volume et de rentabilité ;

- la situation financière apparaît équilibrée ;

- les perspectives pour 1997 sont bonnes.

- D'autre part avant le 31 Décembre 1997, la société se propose d'absorber la SA. SECOVI, cette opération devant se solder par un boni de fusion de 2 437 000 Frs qui viendra conforter la situation financière.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Albert, le 16 Décembre 1997

B. FAILLE
Commissaire aux Comptes à la transformation.

BRUNO FAILLE EXPERT-COMPTABLE-COMMISSAIRE aux COMPTES 16. rue André Potelle 80300 ALBERT

Agrément n° 69997.1001

N°10185*01 Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

(1) BILAN SIMPLIFIE

D.G.I. N° 2033-A (1997) 7

Désignation de l'entreprise SARL CABINET HUBLE & ASSOCIES

Adresse de l'entreprise CHEMIN DEPARTEMENTAL N7 D'AILLY SUR NOYE 80680 SAINT FUSCIEN

Numéro SIRET* 3 8 3 7 8 6 2 6 6 0 0 0 1 5 Code APE 7 4 1 C

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 1 2

(Ne pas reporter le montant des centimes) * Exercice N, clos le : 30 06 97 Exercice précédent (N - 1) clos le : 30 06 96

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	10 080 000	042	10 080 000	10 080 000
	Total I (5)		044	10 080 000	048 0	10 080 000	10 080 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052		
	STOCKS Marchandises*		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072	7 500	074	7 500	35 674
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Banques, C.C.P. et autres disponibilités (sauf caisse)		084	131	086	131	
	Caisse		088		090		
	Charges constatées d'avance (2)*		092		094		
	Total II		096	7 631	098 0	7 631	35 674
	Total général (I + II)		110	10 087 631	112 0	10 087 631	10 115 674

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N - 1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	5 040 100	5 040 100
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	403 671	338 717
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme 129)	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	3 032 759	3 411 439
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	479 876	1 299 083
	Provisions réglementées 139	140		
	Total I	142	8 956 407	10 089 340
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 155	156		26 334
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 129 933)	172	1 131 223	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	1 131 223	26 334
	Total général (I + II + III)	180	10 087 631	10 115 674

Bruno FAILLE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
16, rue André Potelle
80300 ALBERT
Tél. 03 22 75 11 00

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033 bis

Agrément n° 69997.1001
N°10186*01

(2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

D.G.I. N° 2033-B (1997) — 7

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)

A - RESULTAT COMPTABLE

Désignation de l'entreprise : SARL CABINET HUBLE & ASSOCIES

				Exercice N clos le 30 06 97 (1)	Exercice N - 1 clos le 30 06 96 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION (ne pas reporter le montant)	Ventes de marchandises*	209	210		
	Production vendue : biens / services* — dont export	215 / 217	214 / 218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits	229	230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	0	0
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier :..... - immobilier :.....)		242	8 677	8 197
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243 : 386)		244	386	349
	Rémunérations du personnel*		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements*		254		
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger (1) 259)		262		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	9 063	8 546
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(9 063)	(8 546)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	502 740	1 312 710
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles (VI)		300	13 800	5 079
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	479 876	1 299 083

B - RESULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 479 876 — 314 — 0

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles*		324	13 800	
	Divers* (dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248)		330		
Déductions	Abattement sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse *				342
	Divers* (dont : Invest. dans les DOM-TOM 344 ; créance due au report en arrière du déficit* 346)				350 — 502 740
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	0	354 — 9 063
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)*	dont imputés sur le résultat :			360
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)		366		368
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	0	372 — 9 063
➤	**numéro du centre de gestion agréé :**		388		

Montant de la T.V.A. collectée	374		Effectif moyen du personnel* : 376		(dont apprentis : / handicapés :)
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378		Cotisations personnelles de l'exploitant* :	380	

Montant des prélèvements personnels de marchandises* : 399

(1) Il s'agit des provisions prévues par les articles 39 nonies B, 39 octies A-I bis et quater et 39 octies D du CGI constituées sans accord ou agrément préalable

* Les explications concernant les rubriques figurant dans la notice n° 2033 bis

BRUNO FAILLE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
16, rue André Poitelle
80300 ALBERT Tél. 03 22 75 11 00